

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 FEVRIER 2017

Présents : I. VERDUN, F.MASSARD, B.BERGERON, P.DELORME, N. PEYRELON, R.SOUVIGNET, D.GRANDMONTAGNE, A.FERRET, A.MONTELMARD, S.SAGUETON, C.DELORME.

Absents excusés : M. ROUDON, H.BONCOMPAIN, Nathalie SIMOND (procuration à Robert SOUVIGNET et Claude PELLEQUER (procuration à Isabelle VERDUN).

1) Urbanisme : Compétence de l'Agglomération en matière de planification (PLUI) :

A chaque renouvellement général des Conseillers Communautaires impliquant une nouvelle élection du Président, la prise de compétence en matière d'urbanisme est automatique dans l'année qui suit, sauf opposition des communes membres dans des conditions de majorité qualifiée, à savoir au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population.

Aussi, dans le cadre de la création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération au 1^{er} Janvier 2017, il est nécessaire que le Conseil Municipal se prononce sur cette question, et ce entre la création du nouvel EPCI et le 26 mars 2017.

Par 13 voix pour, le Conseil Municipal refuse de transférer la compétence Urbanisme (carte communale) à la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

2) Mairie : Choix du prestataire SPS et Contrôle Technique :

Dans le cadre des travaux de la mairie (réhabilitation du presbytère), 5 entreprises ont été consultées concernant la mission S.P.S. (coordination de sécurité et de protection de la santé). Après analyse des devis, le conseil municipal décide par 13 voix pour de retenir l'offre proposée par le service technique du Centre de Gestion de la F.P.T. pour un montant de 1520,00 € nets.

La coordination LE (solidité des ouvrages), SEI (Sécurité Incendie) et Hand (accessibilité) n'est pas obligatoire.

3) Participation financière à la Banque Alimentaire gérée par le Secours Catholique de Saint-Julien-Chapteuil :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'une aide financière est demandée par le CCAS de la commune de Saint-Julien-Chapteuil pour le bon fonctionnement de la Banque Alimentaire gérée par le Secours catholique de Saint-Julien-Chapteuil.

Par 13 voix pour, le Conseil Municipal décide de verser cette aide suivant le nombre de familles de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Il est pris note du dépôt de la liste de pétitionnaires en mairie avec 525 signatures dont 134 habitants de la commune (sur les 547 inscrits de la liste électorale) avec de nombreux doublons de signatures.

Remise en état de l'assemblée d'Ouillon, ainsi que des fours d'Ouillon et du Bouchas . Il reste à remettre en place la pierre de voute dans le four d'Ouillon et un devis pour les menuiseries de l'assemblée de la Pénide a été fourni.

Une réunion sur la future organisation des TAP a eu lieu, à priori, les activités devraient se poursuivre les vendredis après-midi, des animateurs ont été trouvés, le milieu associatif pourrait être sollicité.

L'avis du conseil est demandé sur le principe de vente d'une partie du terrain communal en régularisation d'une situation ancienne (implantation d'une fosse sur du terrain communal) attenante à la parcelle bâtie D 495 au lieu-dit La Maure, afin de pouvoir procéder à la vente de ce bien. Avis favorable (12 voix pour et 1 abstention) au prix de 11 € le m2. La réalisation du document d'arpentage est en cours. Les frais seront à la charge de l'acquéreur.

La réception des travaux du garage communal avec les entreprises aura lieu le Jeudi 02 mars à 17 H 30.

Les panneaux d'affichage municipaux ont été remis en état et 3 nouvelles implantations ont eu lieu.

Rappel du calendrier électoral 2017 : Présidentielles les 23 Avril et 7 Mai et Législatives les 11 Juin et 18 Juin.

Le Secrétaire de Séance,

Robert SOUVIGNET



Le Maire,

Isabelle VERDUN

